

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	03.09.2018	15h42	18.340	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Sylvie Fassbind-Ducommun

Titre : Confiance ou confiance ou bien confiance et confiance ?

Contenu :

Par les médias, nous avons appris que la chancellerie connaissait des problèmes de fonctionnement. C'est par le groupe de confiance que ces renseignements semblent avoir été fournis.

Se pose dès lors la question de la confidentialité de ce groupe et de la confiance que l'on peut lui accorder. En effet, dans le cadre de son mandat, comme beaucoup de mandataires, ce groupe de confiance est tenu à une stricte confidentialité. Apparemment, ce principe n'a pas été respecté.

Se posent dès lors les questions suivantes :

- Est-ce que les personnes qui ont été entendues par le groupe de confiance l'ont délié du secret ?
- Lui ont-elles permis de rendre publiques leurs informations ?
- Est-ce que les personnes qui étaient collaboratrices de la chancellerie, qui sont parties de cette entité, et qui s'étaient approchées du groupe de confiance, ont été contactées par la suite pour délier du secret ce groupe ?
- Lui ont-elles permis de rendre publiques leurs informations ?
- Quelle est la confiance que l'on peut accorder à ce groupe si ces principes n'ont pas été respectés ?
- Quelle est l'activité de ce groupe, en nombre d'interventions ?
- En nombre de collaborateurs qui le consultent ?
- Y a-t-il des entités qui sont plus concernées que d'autres ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Sylvie Fassbind-Ducommun

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :